



DÉCLARATION LIMINAIRE DU CSAL DU 17 JUIN 2024

Monsieur le Président,

Ce CSAL s'ouvre dans un contexte politique et social instable, risque de la montée des extrêmes, avec la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République comme conséquences aux résultats des élections européennes.

Cette situation ne rassure en rien les agents sur leur avenir, sur leur sécurité.

Les récentes annonces du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques n'encourage pas les agents publics à avoir confiance en leur avenir quand bien même il présente, dans les médias, un projet visant à défendre la fonction publique et à la rendre attractive.

En attendant, les fonctionnaires ont bien compris qu'ils étaient dans la ligne de mire des discours gouvernementaux : licenciement, suppression des catégories, rémunération à la performance...

L'alliance CFDT-CFTC ne conçoit pas le dialogue social comme un moyen de détruire le statut des agents de la fonction publique mais comme un moyen d'améliorer la vie professionnelle et les droits des agents publics.

C'est dans cet esprit que nos fédérations ont mené la négociation sur la Protection sociale complémentaire, négociation qui entre dans sa phase finale et que nos fédérations signeront. L'alliance CFDT-CFTC se félicite de voir aboutir un combat mené depuis 20 ans au bénéfice de tous les agents.

Le dialogue social s'inscrit surtout dans un engagement mutuel des différentes parties et sur ce plan, notre alliance constate qu'il reste à faire à la DGFIP en matière de méthode, d'organisation, de mise en pratique et de communication. Les exemples récents ne manquent pas.

Pour exemple, l'expérimentation de la **semaine EN 4 jours** :

Plusieurs DDFIP ont été désignées d'office pour faire le test, il semble que les Yvelines en fasse partie ?

Le dialogue social, c'est aussi le respect des engagements pris :

L'accord de méthode concernant la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents prévoit notamment l'amélioration des conditions de vie au travail. Or si cela avait été évoqué lors de la signature de l'accord indemnitaire, il semblerait que cette négociation soit abandonnée pour cause de restrictions budgétaires.

L'alliance CFDT-CFTC s'oppose au niveau national à cette renonciation sans discussion préalable et demande l'ouverture d'une négociation : les conditions de vie et l'organisation du travail ne relèvent pas que d'une question financière.

C'est une priorité qui vise à montrer aux agents que la DGFIP a encore de l'intérêt



pour eux.

Pour terminer cette déclaration liminaire, Monsieur le Président, l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines tient à préciser qu'elle a fait le choix de siéger aujourd'hui, comme sans doute les autres organisations syndicales ici présentes, car la défense des intérêts des agents, sur le terrain, sera toujours une priorité.

L'alliance CFDT-CFTC désire néanmoins renouveler son souhait que les deux instances que sont le CSAL et la Formation Spécialisée, même s'il ne s'agit pas de co-gestion, ne soient pas uniquement des chambres d'enregistrement, mais de vrais espaces de dialogue social, offrant la possibilité de travailler de manière conjointe à l'amélioration des conditions de travail des agents de la DGFIP et afin de pouvoir offrir un service public de qualité pour le bien-être de toutes et tous.

Les représentants de l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines.